

« Avec cet accord, Bruxelles peut devenir une Région à part entière »

CDH Joëlle Milquet vante les mérites d'un accord qui « marque une rupture »

► « Le gouvernement devra avoir de l'audace et du courage pour le concrétiser. »

► La cheffe de file CDH à Bruxelles surveillera de près le travail des ministres.

► Elle laisse sous-entendre qu'elle reste en réserve pour le fédéral.

ENTRETIEN

Elle souffre du même syndrome que les autres négociateurs bruxellois : le soulagement d'en avoir fini avec un mois de négociations, la fierté d'être les premiers à boucler un accord gouvernemental. C'est une Joëlle Milquet détendue et souriante qui commente pour nous le texte présenté lundi.

On dit cet accord « ambitieux, audacieux ». Pourquoi ? Quel en est l'axe majeur ?

Il y aura un avant et un après. Je l'espère. Et je pointe la révolution en matière de gouvernance. Ce n'est d'ailleurs pas que de la gouvernance, c'est vraiment ça qui va donner une nouvelle dynamique, de l'ambition, de la rigueur, de la coordination, de l'efficacité...

Cette réforme de la gouvernance, c'est moins une question d'éthique, comme en Wallonie, que d'efficacité ?

Oui, c'est une réforme d'efficacité. C'était indispensable pour donner à Bruxelles une stature de Région et les vrais outils d'une politique régionale. Jusqu'ici, on avait une Région un tout petit peu ectoplasme...

« Médiévale », aviez-vous dénoncé pendant la campagne.

Oui, la Région devait trouver timidement sa place face à 19 baronnies, de grands Organismes d'intérêt public, d'autres niveaux de pouvoir actifs à Bruxelles, tout ça sans grande cohérence. Désormais, la Région est renforcée non seulement par le refinancement et les nouvelles compétences, mais aussi par la gouvernance. On contractualise aussi les relations avec les communes, on les oblige à s'inscrire dans les objectifs régionaux - une partie de leur financement y est lié. On aura donc 19 communes qui vont s'inscrire dans la dynamique régionale et non plus une Région qui cherche sa place face aux communes. C'est très différent. On fait aussi une grande simplification du paysage public, en aménagement du territoire, en tourisme, pour l'eau, en économie.

Autre point fort ?

On a été très sélectifs dans la définition des priorités : on a choisi les cinq politiques clés qu'on a priorisées, avec des objectifs précis, en fédérant tous les acteurs, à chaque fois par rapport à des plans ambitieux. Je pense que ce sera la législature où Bruxelles deviendra enfin une Région. Elle en a désormais la capacité, elle a tout pour réussir et devenir une Région à part entière. On lui a donné l'ambition et la possibilité de s'imposer aux autres niveaux de pouvoir.

Mais tout reste à faire avec une équipe au sein de laquelle certains étaient déjà là avant.

On offre à une nouvelle équipe la chance d'avoir un vrai, très beau projet porteur, qui fait entrer la Région dans un âge adulte d'en-

tité fédérée et qui lui donne des ambitions dans les cinq défis clés, l'emploi et la formation, l'aménagement du territoire, la qualité de vie, le boom démographique, la mobilité. Maintenant l'équipe doit être à la hauteur. Elle ne peut pas se permettre de reprendre ses petites habitudes de simple bon gestionnaire et de faire du court terme. Il faudra aller vite et montrer, dès les premiers mois, qu'on a une dynamique et qu'elle est irréversible. Il faudra aussi avoir de l'audace et du courage.

On annonce, pour la confection du budget 2015, une remise à plat des politiques régionales. On va vraiment faire ça ?

Ils n'auront pas le choix. On leur a mis un grand incitant : le budget est à l'équilibre en 2015. Mais après, s'ils veulent faire des politiques nouvelles, et tout le monde voudra en faire, il faudra trouver les moyens, en optimisation, en réorganisation, en meilleure gestion, en remise à plat de certaines choses qui sont parfois absurdes. Cela ne sert à rien d'avoir une série de maisons de l'énergie si on est tout aussi efficace avec une seule structure qui permet de garder les mêmes objectifs. Donc, il faudra être courageux. Et on sera derrière.

Vous serez derrière ?

Oui, parce que j'y crois. C'est un projet motivant. Et il faut vraiment être à la hauteur, tant dans la méthode que dans le rythme ou la rigueur. Il faut quitter les vieux clivages idéologiques, les chasses gardées des uns et des autres.

Il y a deux grandes priorités : l'emploi et la lutte contre l'exode

de la classe moyenne.

L'alliance emploi/formation, c'est essentiel. C'est la première fois qu'on aura à Bruxelles une task force enseignement, entreprise, emploi, formation, avec tous ces acteurs qui seront les partenaires du projet de déploiement de Bruxelles. Et par ailleurs, on s'est beaucoup battus, avec d'autres dont le FDF, pour la classe moyenne. D'où les incitants pour acquérir un logement, l'allocation loyer...

A contrario, on délaisse certaines politiques, notamment en matière d'environnement ?

C'est faux ! Moi j'ai demandé qu'on ait une seconde alliance emploi-environnement mais beaucoup plus crédible, avec des objectifs chiffrés. Les ambitions environnementales sont tout aussi fortes, mais on fait moins de gadgets. Je ne suis pas sûre qu'il faille des primes quand on va acheter un fer à repasser ou

un frigo. Il faut recibler les aides vers ceux qui en ont le plus besoin. Ce n'est pas moins d'argent, mais de l'argent mieux utilisé.

En mobilité, on ne pourra pas financer de nouveaux projets...

Notre ambition, c'est de faire tous les projets qui figurent dans la déclaration. On a l'argent pour ceux-là. Et puis, au-delà du métro et du tram, il faut changer les mentalités : apprendre à marcher et à rouler, notamment avec des vélos électriques.

Bruxelles dépend toujours d'autres niveaux de pouvoir : des Communautés pour l'école, de la SNCB pour le RER...

On implique les Communautés dans toute la stratégie de déploiement régional. Et l'Etat fédéral a tout intérêt à ce que sa capitale soit décongestionnée et attractive. On essaie de créer une nouvelle logique d'intérêt et de participation aux défis régionaux des autres niveaux de pouvoir.

Le gouvernement bruxellois va vraiment réclamer les amendes aux compagnies aériennes ?

Il le faudra ! Dans le dossier des avions, il faut donner des signaux, sinon ça ne va jamais avancer. On ne peut plus continuer à gérer les routes aériennes avec des accords qui changent au fur et à mesure des coalitions. Il y a une lassitude majeure, collective et légitime des citoyens bruxellois. Les autorités aéroportuaires et d'autres s'en rendent compte.

Si on veut garder un déploiement économique, il faudra assumer un plus grand déploiement des nuisances. On ne peut pas continuer à refiler toutes les nuisances aux Bruxellois comme si on était la pouille de l'aéroport. Il y a un Rubicon qui est franchi collectivement. Il y a une prise de conscience qu'on est au-delà du raisonnable. ■

Propos recueillis par
VÉRONIQUE LAMQUIN

AVENIR

« Je n'ai pas négocié Bruxelles pour moi »

Mardi matin, sur La Première, Laurette Onkelinx et Joëlle Milquet se sont fait cuisiner quant à leurs ambitions personnelles. C'est que les deux vice-Premières défendent l'accord avec tant d'enthousiasme qu'on finirait par croire qu'elles ont envie de le concrétiser. Laurette Onkelinx n'a pas répondu à la question de la ministre-présidence, renvoyant à samedi, lorsque le casting bruxellois sera dévoilé. Une attitude qui a fait dire à Bertrand Henne que Laurette Onkelinx « est en pleine réflexion ». L'intéressée se refuse à tout autre commen-

taire. Une rumeur, insistante, fait état de réflexions, boulevard de l'Empereur cette fois, quant à l'intérêt de placer la vice-Première à la tête de la Région. Officiellement, no comment. Mais, à la table de négociations, la formatrice a toujours donné l'impression de vouloir placer Rudi Vervoort à la ministre-présidence.

Quand on pose la question à Joëlle Milquet, elle y va d'un convenu : « On travaille d'abord pour un projet, je ne mets jamais mes envies personnelles en tête de mes ambitions. C'est un projet motivant mais on a du personnel de qualité, au CDH, pour le mener à bien. » Déduction logique : « Vous restez au fédéral ? » « Je suis toujours ministre de l'Intérieur. » De-

mandez-lui si elle le sera toujours, dimanche, quand le gouvernement bruxellois aura prêté serment, et vous récolterez un « Ce n'est pas impossible ». En insistant un peu : « Je n'ai en tout cas pas été négocié pour moi, ce n'était pas l'optique de mon implication. » Et si Laurette Onkelinx devenait ministre-présidente ? « Là, on parle de la ministre-présidence, c'est quand même autre chose comme type de fonction de mener une Région et de l'incarner » - sous-entendu : que d'être simple ministre. Quitte, alors, si le CDH n'est pas au fédéral, à devenir simple cheffe de groupe au parlement bruxellois ? « La vie n'est qu'un amoncellement de risques. »

V.L.A.

On encouragera les seniors à rester chez eux

A Bruxelles, il y a en fait quatre accords gouvernementaux. Outre celui de la Région, il faut donner à chaque Commission communautaire un projet de législation.

Pour rappel, ces trois institutions gèrent, sur le territoire de Bruxelles, certains pans de compétences communautaires (sport, enseignement, culture). Si elles sont liées à une seule communauté, elles ressortent de la Commission communautaire française (Cocof) ou flamande (VGC) ; si elles concernent tous les Bruxellois, sans distinction linguistique, on passe à la Commission communautaire commune (Cocom). Moribonde, vouée à disparaître, la Cocom a connu une spectaculaire renaissance avec la sixième réforme de l'Etat : pour éviter de créer des sous-nationalités dans la capitale, c'est à elle qu'on a confié toutes les matières détachées de la Sécu. Donc rien moins que les allocations familiales, les maisons de repos, les infrastructures hospitalières, la politique de prévention santé... C'est simple : le budget bicommunautaire va passer de 80 millions à 1,2 milliard. Une révolution, qui justifie la première des priorités affichée dans l'accord que *Le Soir* a pu lire : le collège réuni (càd le gouvernement bicommunautaire, constitué des ministres régionaux) « mettra en œuvre une réforme en profondeur de l'administration, pour l'adapter aux nouveaux défis ; elle devra être opéra-

tionnelle au plus tard à l'été 2015 ».

L'accord balise ensuite une série de principes, notamment celui de la création, pour la gestion des nouvelles compétences, d'un Organisme d'intérêt public (OIP), qui permettra une gestion paritaire, comme au fédéral, en associant, donc, les partenaires sociaux, les acteurs des secteurs et les usagers.

Autres engagements : définir les politiques bruxelloises en lien étroit avec la Flandre et la Wallonie (pour tendre vers une certaine harmonisation), et garantir la continuité du traitement administratif si un Bruxellois va s'établir au nord ou au sud du pays.

Au niveau des projets, retenons encore l'évaluation du régime des allocations familiales pour, le cas échéant, égaliser les montants entre les rangs, pour les enfants qui naîtront après la réforme. Ou la définition d'un Plan de santé bruxellois qui, entre autres, favorisera le médecin de famille comme pivot des soins, ainsi que l'usage du dossier médical global.

Enfin, la création d'une « assurance autonomie » sera étudiée : l'objectif serait de soutenir le choix des personnes âgées de rester à domicile. Cette assurance, si la formule est jugée soutenable financièrement parlant, permettrait d'assurer le remboursement des prestations médicales au domicile des personnes âgées bénéficiaires. ■

V.La.